

juillet - août 2012 n°60



Réserve Naturelle  
**BAIE DE SAINT-BRIEUC**

*La Lettre*

*LES RÉSERVES  
NATURELLES MARINES  
ET LITTORALES*

1<sup>ÈRE</sup> PARTIE

**Actualités**

**Compter les pêcheurs à pied**

**Réglementer pour protéger**

**Carnet de  
saison**

**Quelques chiffres**

**L'orchis pyramidale**

**Découvrir**

**Liste rouge mondiale 2012**



*bien vivre ensemble  
sur un territoire de qualité*





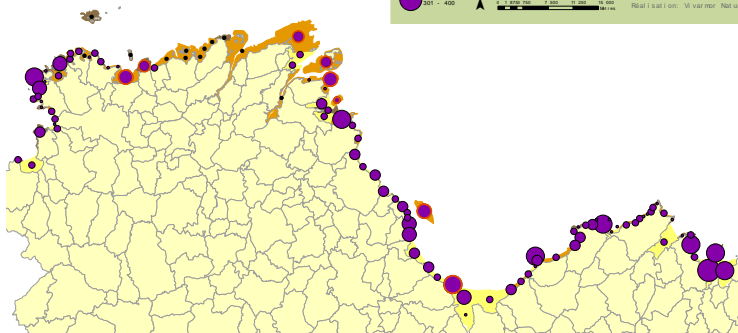
## Compter les pêcheurs à pied

Depuis plus de 4 ans, VivArmor Nature agit en faveur de la gestion durable de la pêche à pied récréative et de la conservation de la biodiversité littorale. Dans le cadre d'un partenariat avec le Conservatoire du Littoral et l'Agence des Aires Marines Protégées, VivArmor Nature et IODDE ont coordonné le premier comptage collectif national des pêcheurs à pied qui a eu lieu les 7 et 8 avril 2012.

Pour la façade Atlantique, Manche, Mer du Nord, ce comptage a mobilisé 228 observateurs sur 442 sites. Environ 38 500 pêcheurs à pied comptabilisés sur 38% de la surface totale des estrans.

Pour les Côtes d'Armor, 40 observateurs ont comptabilisé 6200 pêcheurs à pied sur 95 sites (soit 73,4 % de la surface totale des estrans du département).

Par extrapolation, on peut estimer à environ 8500 le nombre de pêcheurs à pied présents ce jour là sur l'ensemble des Côtes d'Armor. On peut évaluer entre 17 000 et 25 000 le nombre de pêcheurs à pied au moment d'une très grande marée d'été en Côtes d'Armor. La quasi-totalité du littoral des Côtes d'Armor est fréquentée par les pêcheurs y compris les zones insalubres.



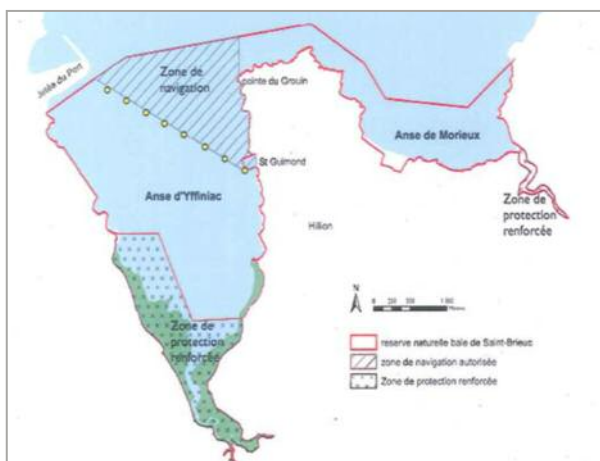
## Réglementer pour protéger

La réglementation de la Réserve Naturelle s'appuie sur deux textes : d'une part le décret de création de la Réserve de 1998, d'autre part un arrêté préfectoral réglementant les activités de loisirs.

Cet arrêté est régulièrement mis à jour afin que la réglementation de la réserve naturelle s'adapte aux nouvelles pratiques. La dernière mise à jour date de mai 2012. La modification concerne uniquement la mise en place d'une zone de navigation parfaitement délimitée, destinée aux pratiquants de kite-surf, de planches à voile, de navires motorisés ou non motorisés. Une carte est également jointe à l'arrêté, permettant une vision claire de la zone de navigation.

Le texte de l'arrêté ainsi qu'une carte interactive représentant l'ensemble des réglementations est disponible sur le site Internet de la Réserve :

[www.reservebaiedesaintbrieuc.com](http://www.reservebaiedesaintbrieuc.com)







**Q**ue ce soit en milieu terrestre ou marin, les réserves naturelles ont pour mission principale la préservation des espèces et des habitats naturels les plus menacés, mais aussi le maintien de nombreuses fonctionnalités écologiques (reproduction, alimentation, repos des espèces, essaimage des populations...).

En 2012, 31 réserves naturelles marines représentent 24 160 km<sup>2</sup> dont les deux tiers de leur territoire occupent le domaine marin. Une dizaine d'autres réserves littorales, hors du champ des aires marines protégées, contribue également à la protection du patrimoine naturel marin (îlots marins sur lesquels nichent les oiseaux marins, lagunes arrière-littorales...).

Les réserves naturelles sont des espaces concentrant les enjeux majeurs de la biodiversité française, en métropole et outre-mer. Elles ont une responsabilité toute particulière pour la conservation du patrimoine naturel. Certaines d'entre elles hébergent par exemple une part non négligeable des populations d'espèces rares ou menacées, sur tout ou partie de leur cycle biologique.



**Les Réserves Marines en France :**

- 22 en métropole (1130 km<sup>2</sup> protégés correspondant à 0,3% des eaux sous juridiction française).
- 9 en outre-mer (plus de 23000 km<sup>2</sup> et 0,15 % des eaux sous juridiction française)

La plus grande, la réserve naturelle des Terres Australes Françaises représente à elle seule 93 % de la surface marine du réseau.



## Un patrimoine naturel d'exception...

### *...SUR LES ÎLOTS MARINS*

Dans le contexte insulaire, plusieurs réserves naturelles sont d'importantes colonies d'oiseaux marins, particulièrement en Bretagne (Fou de Bassan, Macareux moine, Océanite tempête, Puffin des Anglais...), Méditerranée (Puffin cendré...) et sur la façade Antilles-Guyane (un tiers de l'effectif mondial de Sterne de Cayenne...). Elles hébergent plus de la moitié de la population française pour un oiseau marin sur quatre nicheur en France métropolitaine.

Une réserve naturelle est aussi un site majeur de reproduction du Phoque gris en France.



### *...SUR LA ZONE DE BALANCEMENT DES MARÉES*

Interface entre domaine marin et terrestre, les habitats naturels intertidaux sont représentés en majorité par les estuaires, les vastes étendues de vasières et de prés salés atlantiques. Ils présentent un intérêt tout particulier pour bon nombre d'espèces (phoques, limicoles, poissons amphihalins...) en remplissant de multiples fonctions : zones de reproduction, lieux de nourrissage ou de repos privilégiés.

### *...SOUS LA MER*

En zone subtidale, on rencontre en Bretagne de vastes champs de laminaires et en Méditerranée des colonies de Corail rouge, des densités élevées de Mériou brun et de vastes herbiers de posidonies en bon état de conservation. Dans les Antilles et l'Océan Indien d'importants récifs coralliens avec tout leur cortège de poissons, de faune benthique, et aussi les grands pélagiques.







Baie du Petit Caporal - TAF

Les îles de la réserve des Terres Australes Françaises sont les plus vastes des rares terres émergées de l'Océan indien.

Elles sont considérées comme le poumon de l'avifaune de l'océan indien sud et accueillent les reproducteurs de 34 espèces d'oiseaux marins dont 11 sont classées «menacées d'extinction». L'archipel abrite notamment la plus vaste colonie mondiale de manchots royaux. Côté mammifères, on y dénombre la seconde population au monde de l'Éléphant de mer du sud.

Les réserves naturelles à l'interface terre-mer jouent un rôle fonctionnel important en accueillant chaque année en hivernage 30 % des effectifs de limicoles recensés sur l'ensemble du littoral Mer du Nord-Manche Atlantique, la plus importante colonie française de Phoque veau-marin et une des deux principales colonies françaises de Phoque gris,

Phoque Veau-marin



Phoque gris



Colonie de phoques au repos



## Une gestion durable

L'équipe de gestion de la réserve naturelle assure une présence permanente sur le terrain et dispose d'une connaissance du territoire. Le développement et l'amélioration continue des connaissances font partie des missions de la réserve naturelle. Le personnel élabore, applique et assure le suivi du plan de gestion en étroite collaboration avec des scientifiques et en lien avec les acteurs locaux. Son rôle est fondamental.



La mission de surveillance du site protégé permet aux agents des réserves naturelles marines de faire respecter la réglementation, mais aussi d'évaluer la fréquentation en lien avec le dérangement des espèces (phoques, oiseaux).



Sur terre comme en mer, le personnel répertorie les informations sur le milieu naturel et met en œuvre des dispositifs de suivi des espèces et des habitats naturels, dont certains dépassent le cadre même de la réserve naturelle. Celle-ci peut ainsi jouer un rôle de ressource en experts, en techniques ou en logistiques qui peut être mobilisé pour des opérations sur un territoire plus vaste.

## Sensibiliser et éduquer

La réglementation des usages tente de concilier au mieux la protection du patrimoine naturel, prioritaire et l'utilisation de l'espace par les hommes. Des opérations de sensibilisation sont menées pour une prise de conscience des enjeux de préservation.

Répondant à une demande de plus en plus pressante de la société, les réserves naturelles participent activement à la vie des territoires dans lesquels elles s'insèrent. Elles répondent aux enjeux de développement durable et jouent un rôle d'animateur du développement des territoires (actions avec les scolaires, expositions, conférences, sorties grand public...).

L'éducation et la sensibilisation des enfants à la protection du milieu marin sont des missions importantes.

Sur certaines réserves naturelles, les pressions et les usages sont importants : kite-surf, plongée sous-marine, pêche professionnelle ou à pied. Si certains usages sont réglementés, voire interdits sur les zones les plus sensibles, voire soucieux de protection efficace du milieu marin, d'autres sont tolérés dans une démarche de développement durable et sous conditions de « bonne pratique ».



# Carnet de saison

## Dates des prochains comptages ornithologiques

mercredi 25 juillet : 9h45  
mercredi 8 août : 9h30  
vendredi 24 août : 10h

## Quelques chiffres du dernier comptage de juillet

814 Puffins des Baléares  
67 Tadornes de Belon  
690 Courlis cendré  
423 Huîtriers pie  
1 Barge rousse  
1 Spatule blanche

## Quelques chiffres...

A la fin du mois de juin 4 nichées de **Tadornes de Belon** ont été repérées en fond de Baie de Saint-Brieuc. Deux nichées de 5 et 11 poussins, étaient présentes dans l'estuaire du Gouessant. Deux autres nichées ont été observées en anse d'Yffiniac, l'une de 9 poussins et l'autre de 7 poussins. Selon des observations complémentaires de Xavier Brosse et de Thierry Aurissergue, il est très probable que cette dernière nichée de 7 poussins soit née plus au nord, a minima dans le secteur des Rosaires et n'ait rejoint le fond de baie que dans un second temps. Les prochaines opérations de comptage permettront peut être de suivre la survie des juvéniles et de mettre en évidence d'autres nichées.

56 pieds d'**Orchis pyramidale** ont été dénombrés au sein de la dune de Bon Abri.

Un couple de **Petit gravelot** avait été repéré depuis plusieurs semaines en haut de plage en anse de Morieux. Leur comportement laissait envisager leur reproduction sur le site. Début juillet, Antoine Plévin a observé deux poussins qui au regard de leur taille venaient de naître. Aujourd'hui, il semblerait n'en rester qu'un.

*L'ensemble des comptages sont disponibles sur le site internet de la Réserve naturelle à la rubrique "Gérer".*

## Zoom sur...

## L'orchis pyramidale

*(Anacamptis pyramidalis subsp. Pyramidalis)*



D'une hauteur de 20 à 50 cm, elle possède une tige mince et des feuilles vertes aux nervures bien marquées. L'inflorescence en épis conique est dense et mesure de 3 à 12 cm. Elle est composée de nombreuses fleurs de couleur rose à rose violacé, plus rarement blanche. La Floraison a lieu de mai à juillet. La sous-espèce tanayensis se reconnaît à son éperon plus court que l'ovaire et ne se rencontre en France qu'en Savoie et Haute Savoie.

L'orchis pyramidale se développe sur des substrats secs calcaires sous une exposition variant de la pleine lumière à la mi-ombre dans le midi (dunes, pelouses sèches, guarrigues, bois clairs...).

Elle se répartit sur les aires méditerranéennes et atlantiques et couvre pratiquement la totalité du territoire français métropolitain. A l'échelle des Côtes d'Armor elle n'est pas rare sur les sables dunaires dans la partie orientale du département et à l'ouest du Trégor. Dans l'intérieur des terres, elle est en revanche très localisée. Une colonie de plusieurs dizaines de pieds est présente au sein des dunes de Bon Abri.

C'est une espèce particulièrement bien adaptée à la pollinisation par les papillons.







## Sauvegarder la trame de la vie...

### Publication de la Liste rouge mondiale 2012 des espèces menacées

Rendue publique le 19 mai, à la veille de la Conférence des Nations Unies de Rio sur le Développement Durable, la nouvelle mise à jour de la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées montre que 19.817 espèces sont menacées d'extinction sur les 63.837 étudiées à ce jour, dont 41% des amphibiens, 33% des coraux formant des récifs, 25% des mammifères, 13% des oiseaux et 30% des conifères.



La Liste rouge de l'UICN est un indicateur clé de l'état de santé de la biodiversité de la planète. Avec le déclin rapide des espèces animales et végétales, nos sources de nourriture, de médicaments et d'eau salubre, tout comme la pollinisation des cultures ou la régénération de la fertilité des sols, risquent de se trouver en danger.

Avec cette nouvelle édition, le Comité français de l'UICN souligne la responsabilité majeure de la France dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité mondiale : d'après cet état des lieux, la France est en première ligne, figurant parmi les 5 pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces mondialement menacées. Les principales menaces pesant sur les espèces sont la dégradation des milieux naturels, la surexploitation, l'introduction d'espèces envahissantes, les pollutions et le changement climatique.

En savoir plus :

<http://www.uicn.fr/Liste-rouge-mondiale-2012.html>

point sur la situation de la France :

[http://www.uicn.fr/IMG/pdf/Communique\\_UICN\\_France\\_Liste\\_rouge\\_mondiale\\_2012.pdf](http://www.uicn.fr/IMG/pdf/Communique_UICN_France_Liste_rouge_mondiale_2012.pdf)

Pour en savoir plus sur la Liste rouge des espèces menacées :

<http://www.uicn.fr/La-Liste-Rouge-des-especes.html>

ISSN 0753-3454

#### Conception et réalisation

Emilie Bouchée, Alain Ponsero, Anthony Sturbois

#### Crédits photographiques

Emilie Bouchée, Alain Ponsero, Anthony Sturbois, Willy Raitière, Anaëlle Atamaniuk

#### Abonnement

Vous pouvez recevoir gratuitement **La Lettre** sur simple demande, soit par mail, soit par courrier. Vous pouvez vous abonner directement sur le site internet : [www.reservebaiedesaintbrieuc.com](http://www.reservebaiedesaintbrieuc.com)



Réserve Naturelle  
BAIE DE SAINT-BRIEUC



Réserve Naturelle Nationale  
Baie de Saint-Brieuc  
site de l'étoile  
22120 Hillion  
Téléphone : 02 96 32 31 40  
Télécopie : 02 96 77 30 57  
[rn.baiedesaintbrieuc@espaces-naturels.fr](mailto:rn.baiedesaintbrieuc@espaces-naturels.fr)  
[www.reservebaiedesaintbrieuc.com](http://www.reservebaiedesaintbrieuc.com)



Saint-Brieuc Agglomération  
3, place de la Résistance  
BP 4403  
22044 Saint-Brieuc  
Téléphone : 02 96 77 20 00  
Télécopie : 02 96 77 20 01  
[www.saintbrieuc-agglo.fr](http://www.saintbrieuc-agglo.fr)  
[accueil@saintbrieuc-agglo.fr](mailto:accueil@saintbrieuc-agglo.fr)



VivArmor Nature  
10, boulevard Sévigné  
22000 Saint-Brieuc  
Téléphone/fax : 02 96 33 10 57  
<http://pagespro-orange.fr/vivarmorvivarmor@orange.fr>